



18 MARS 2020

TRAIT D'UNION

Le bulletin d'informations de L'EHPAD CHAMPFLEURI



RESTONS EN CONTACT

Sommaire des articles :

- Restons en contact
- Référents résidents
- Visites
- Arrêt travaux
- Garder le lien
- Activités
- Organisation interne

Comme vous le savez l'établissement a été placé en confinement depuis lundi dernier. La fermeture de tous les EHPAD de France est inédite. Cette situation vient perturber la vie quotidienne des résidents, des salariés et des familles. L'inquiétude que génère cette situation est amplifiée par d'une part son ampleur nationale mais surtout par sa durée qui est indéterminable à ce jour. Ne connaissant pas la fin de l'épidémie, nous avons décidé de vous informer régulièrement sur l'état sanitaire de notre établissement.

Pour toutes les familles qui nous ont communiqué leurs adresses internet, nous allons pouvoir vous faire parvenir des nouvelles de CHAMPFLEURI. Nous avons décidé de communiquer sous la forme d'un bulletin d'informations générales. L'idée directrice est de rester en contact avec vous, même si ceci reste virtuel.

Solidaires, nous sommes tous sur le pont et nous travaillons professionnellement pour accompagner tous les résidents hébergés par la résidence.

A ce jour, nous avons la maîtrise du risque sanitaire et de l'organisation des soins et de la logistique quotidienne. Nous ne faisons aucun constat de problèmes de quelconques approvisionnements. En fonction des directives du gouvernement, du ministère de la santé et de l'agence régionale de santé des Pays de Loire, nous avançons jour par jour.

Malgré tout, nous sommes conscients que la situation peut changer du jour au lendemain, il suffirait de peu de choses pour que la situation s'enraye mais nous gardons espoir et confiance en l'avenir.

Bien à Vous et bonne lecture.

Fabrice CROSSOUARD

REFERENTS RESIDENTS



Lors de l'entrée d'un résident dans la résidence, la famille nomme un référent familial. Le référent est le lien privilégié avec la résidence, il est contacté lorsque le résident est incapable de réaliser lui-même une démarche ou, lorsqu'il souhaite l'avis d'un tiers pour toute décision le concernant. La mission du référent est de garantir le respect des souhaits exprimés par le résident. Le référent est l'intermédiaire entre tous les membres de la famille, Il s'engage à les prévenir de toutes les informations transmises par l'établissement. Dans cette période difficile, il nous semble très important que le référent puisse être acteur et aidant dans la crise que nous rencontrons. La fonction de transmetteur d'informations vis-à-vis des autres membres de la famille doit être privilégiée afin d'éviter la monopolisation des équipes soignantes.

Si vous êtes référent n'hésitez pas à appeler les infirmières pour avoir des nouvelles de vos proches, elles sauront vous renseigner. Ensuite, merci de transmettre les informations recueillies à tous les membres de votre famille. Ce point est important car il va éviter que plusieurs membres de la même famille appellent pour avoir des nouvelles d'un même résident. Les temps de notre personnel soignant est très précieux en ces temps plus difficiles à partager.

A ce jour, nous n'avons pas de créneaux d'horaires spécifiques pour les appels des référents. Cependant, nous vous conseillons d'appeler l'après-midi lorsque les périodes de soins infirmiers auprès des résidents sont terminées.



VISITES (Autorisées ou Non)



Pour tenter d'endiguer l'épidémie de coronavirus et protéger les personnes vulnérables, le gouvernement a interdit les visites aux résidents d'EHPAD. Cette décision est lourde de conséquences vis-à-vis de la vie sociale des personnes hébergées dans les résidences de retraite. Ainsi les familles, les professions libérales tels les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les coiffeurs et autres prestataires ne peuvent plus pénétrer au sein de la résidence CHAMPFLEURI. Malgré cette interdiction non négociable, les visites peuvent être autorisées par la Direction de l'établissement selon une procédure d'exception. Ainsi, en fonction d'un avis médical établi par le service infirmier de l'établissement, le Directeur peut autoriser, selon les conditions spécifiques par résident, les visites de la personne par ses proches. Actuellement, les visites ne sont autorisées individuellement que pour les personnes en soins palliatifs ou en fin de vie.



ARRET TRAVAUX



Concernant les travaux en cours dans l'établissement et jusqu'à de nouvelles directives, une grande majorité des entreprises est fermée et elles ne sont donc plus présentes sur le chantier. Le cabinet d'architecture est passé en télétravail et n'intervient plus sur notre chantier. Les réunions de chantier du mercredi sont donc toutes annulées. Cet arrêt non programmé, indépendant de la volonté de tous, aura pour conséquence des retards dans la livraison des locaux de la résidence. A titre de rappel, voici le planning théorique des livraisons qui ne pourra pas être malheureusement maintenu :



- | | | |
|---|------------------|------|
| - Livraison Bureau du CSE et Salle du personnel | lundi 9 mars | 2020 |
| - Livraison Salon des invités, Galerie restaurant & Ascenseur | lundi 6 avril | 2020 |
| - Livraison Salle à manger des résidents et office cuisine | lundi 22 juin | 2020 |
| - Livraison Nouveaux bureaux | lundi 6 juillet | 2020 |
| - Livraison du Hall et de la liaison salle polyvalente | lundi 2 novembre | 2020 |

GARDER LE LIEN



Si l'interdiction des visites est nécessaire en terme de santé publique, elle est difficilement acceptable au plan humain et ne peut tenir que sur une durée limitée. Nous savons que le lien social en EHPAD est important. L'absence des visites est préjudiciable aux personnes âgées qui ont besoin de rencontrer des personnes autres que les salariés de l'établissement.



Au-delà des nouvelles de vos proches que vous pouvez prendre auprès des infirmières, nous vous proposons de garder le lien social selon les moyens suivants :

Par téléphone : Lorsque cela est possible et compatible avec leur état de santé, n'hésitez pas appeler par téléphone vos proches.

Par courrier : La poste reste opérationnelle, n'hésitez pas à écrire, l'échange épistolaire est vieux comme le monde et ça fonctionne très bien, nous pourrons lire vos lettres à vos proches.

Par Internet : Si vous préférez le numérique au crayon, écrivez un email à votre proche et envoyez le à l'adresse animation@champfleuri44.fr , c'est l'adresse de Bruno, il se fera un plaisir de leur transmettre votre message.

Par visioconférence : A partir de la semaine prochaine, un poste informatique va permettre d'utiliser le logiciel de vidéoconférence de Microsoft SKYPE. Ce logiciel permet de rentrer en contact visuellement et oralement avec votre interlocuteur. Si vous êtes intéressés pour organiser avec votre proche un rendez-vous par le biais de cet outil, merci de vous inscrire auprès de Bruno.

Les objectifs de ces démarches sont simples : [Garder le lien](#)

ACTIVITES

En attendant,
La vie continue à l'intérieur de l'EHPAD !!!

Quelques informations liées à l'animation et aux activités à CHAMPFLEURI

- **Intervenants extérieurs** : Concrètement, toutes les animations et activités assurées par des animateurs et intervenants extérieurs sont *de facto* annulées depuis le 12 mars 2020.
- **Tout en interne** : Bruno, notre animateur, a modifié le planning des animations du mois de MARS. Toutes les animations réalisées par les intervenants extérieurs ont été remplacées par des animations internes. Afin d'éviter d'éventuels problèmes sanitaires les résidents sont répartis par groupes d'animation composés de 6 à 8 personnes. Plusieurs groupes sont alors constitués afin que chacun puisse bénéficier des animations.
- **SKYPE** : A partir de la semaine prochaine, visioconférence possible avec les familles.
- **En attente de livraison** : Nous sommes en attente de la livraison de 10 tablettes informatiques pour les résidents. Ces tablettes seront utilisées dans un cadre socio culturel et éducatif pour lesquelles des programmes ont été élaborés spécifiquement pour les résidences de retraite. Les programmes sont adaptables à l'état de santé du résident (Alzheimer, Grande dépendance, etc.)
- **En attente de livraison** : Nous sommes en attente de la livraison de la chaîne TV spécifique à la résidence CHAMPFLEURI. Celle-ci réceptionnée dans chacune des chambres des résidents permettra de consulter les animations pour la semaine, les menus de la semaine, les photos de la résidence et autres informations plus généralistes comme la météo, l'éphéméride.
- **Vacances** : A l'heure actuelle, la semaine de vacances programmée pour les résidents est mise en suspend. Il est peu probable qu'elle puisse être organisée sur la période initialement prévue.
- **Bénévoles de la paroisse** : Toutes les interventions des bénévoles de la paroisse ont été suspendues.



ORGANISATION INTERNE

En attendant,
La vie continue à l'intérieur de l'EHPAD !!!

La vie continue et voici quelques informations complémentaires sur la vie de la résidence :

- **Repas** : Aucun changement pour les repas du midi et du soir, ils sont pris collectivement dans les différentes salles prévues à cet effet. Les mesures sanitaires nécessaires et standards sont appliquées par le personnel, par contre, si un résident montre des signes précurseurs de maladie (Toux par exemple, fièvre, etc.), il est invité à prendre ses repas en chambre.

Pour la semaine prochaine, une enquête sera lancée individuellement. Nous allons demander à chaque résident si, à cause du coronavirus, il préfère rester dans sa chambre pour les repas du midi et du soir. Ce service individuel en chambre, qui a des conséquences sur l'organisation des services de restauration, ne permet de retenir qu'un seul motif pour prendre ses repas en chambre et c'est celui de la crainte pour le résident d'une contagion par le coronavirus. En fonction des résultats de cette enquête, nous nous adapterons aux demandes des résidents.

- **Masques** : Même si à ce jour, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, nous confirment que le port du masque est réservé uniquement aux malades du coronavirus et à leurs soignants directs, la résidence fait le choix qu'à partir du 19 mars 2020 d'équiper tous les soignants de l'établissement de masques de protection.

Une réelle pénurie de masques est référencée en France. Au 18 mars 2020, nous avons un stock qui pourra équiper tous les salariés pendant environ 15 jours. Nous avons informé les instances ARS et CG44 de l'état de notre stock qui semble bien pourvu par rapport à nos voisins EHPAD.

